

Fiche de poste – professionnels recherchés en centre de vaccination Covid-19

Docteur House, start-up créée par Sodexo et spécialisée dans l'exercice coordonné, est mobilisée dans la gestion et coordination médicale de centres de vaccination contre la covid-19. Dans le cadre de ses activités, elle recherche des professionnels de santé pour réaliser des vacations, dès que possible, dans les 6 centres de vaccination d'Ile-de-France qu'elle opère, sur le poste suivant :

vaccinateur

Les coordonnées pour joindre les sites de vaccination pour les professionnels de santé qui souhaitent postuler sont les suivants :

Les Mureaux et Courbevoie : 06 12 81 13 03
 Romainville et Levallois-Perret : 06 78 65 91 61
 Neuilly-sur-Seine et Montrouge : 06 03 87 35 89

Vaccinateurs

Missions

- Injecter le vaccin aux patients dans des conditions de sécurité sanitaire
- Saisir cette étape dans le SI de gestion de flux usagers
- Produire l'attestation de vaccination

Profil

Les professionnels suivants sont habilités à vacciner :

- Médecin
- Infirmiers diplômés d'Etat
- Masseurs kinésithérapeutes diplômés d'Etat
- Aides-soignants diplômés d'Etat
- Auxiliaires de puériculture diplômés d'Etat
- Ambulanciers diplômés d'Etat
- Détenteurs d'une formation de secourisme PSE2 (premier secours en équipe de niveau 2)
- Etudiants en premier cycle de maïeutique
- Techniciens de laboratoire
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale
- Vétérinaire et inspecteurs de santé publique vétérinaire
- Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires



- Sapeurs-pompiers de paris titulaires de leur formation élémentaire en filière "sapeur-pompier de paris" (spp) ou filière "secours à victimes" (sav) ou titulaires de leur formation élémentaire en filière "spécialiste" (spe)
- Marins-pompiers de Marseille détenant le brevet élémentaire de matelot pompier (be mopompi) ou le brevet élémentaire de pompier volontaire (be mapov) ou le brevet élémentaire de sécurité et logistique (be selog)
- Sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile de la dgscgc titulaire de la formation élémentaire de la filière "force protection secours"
- Auxiliaires sanitaires relevant de l'autorité technique du service de santé des armées
- Pompiers de l'air titulaires de la qualification de premier secours en équipe de niveau 2 (pse 2) et à jour de formation continue
- Matelots pompiers détenant le brevet élémentaire de matelot pompier (be mopompi) ou les marins pompiers détenant le brevet d'aptitude technique de marins pompier (bat marpo) ou le brevet supérieur de marin pompier (bs marpo)
- Détenteurs de la formation "premiers secours en équipe de niveau 2" (pse2)
- Etudiants de deuxième cycle des formations en médecine, en pharmacie et en maïeutique
- Etudiants en soins infirmiers ayant validé leur première année de formation
- Etudiants de deuxième et troisième cycles en odontologie
- Etudiants de premier cycle de la formation en médecine et en maïeutique à partir de la deuxième année ayant effectué leur stage infirmier
- Pédicures podologues diplômés d'Etat
- Ergothérapeutes diplômés d'Etat
- Psychomotriciens diplômés d'Etat
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Audioprothésistes diplômés d'Etat
- Diététiciens
- Opticiens-lunetiers
- Orthoprothésistes, podo-orthésistes, ocularistes, épithésistes et orthopédistes-orthésistes
- Assistants dentaires
- Etudiants en masse-kinésithérapie ayant validé leur deuxième année de formation
- Préparateurs en pharmacie

Rémunération

Pour les professionnels de santé connus de l'assurance maladie, la rémunération est assurée directement par l'assurance maladie. Chaque professionnel devra remplir un bordereau qui sera signé par le coordinateur du centre et le renvoyer par la suite à la CPAM.

- https://www.fncs.org/sites/default/files/AVRIL 2021 VD synthese conditions de remuneration
 s et dinterventions en centres de vaccination PO.pdf
- https://www.fncs.org/forfaits-vaccination-les-modalites-de-remuneration
- https://urpspharmaciens-pdl.com/wp-content/uploads/2021/04/1-remun-prof-cv-2-4-2021.pdf